



Hudson

529 Main
Hudson (Québec) J0P 1H0
Division prévention incendie/Fire Prevention Division
Service incendie d'Hudson/Hudson Fire Department
Téléphone : 450-458-5347
Courriel/E-mail : antoineh@ville.hudson.qc.ca

Demande de permis de brûlage / Burning Permit Application

Pour tout feu à ciel ouvert excédant 1 mètre carré et 1 mètre de hauteur et pour tout feu effectué lors de défrichage de forêt/broussailles un permis devra être obtenu.

For any Open-air fire exceeding 1 square meter in area and 1 meter in height and for any forest/brush clearing operations a permit must be obtained.

Nom du requérant / Applicant's name	
Adresse / Address	
Numéro de téléphone / Telephone number	
Date du brûlage Burning date	
Lieu du brûlage Burning site	

Conditions à respecter pour l'obtention du permis

- Aucun permis pour brûler ne sera émis si les produits à être brûlés incluent un des produits suivants:
 - 1.1.1 Tous matériaux autres que les produits provenant du défrichage
 - 1.1.2 Souches et racines
 - 1.1.3 Billots ou branches ayant un diamètre de plus de dix (10) cm quatre (4) pouces.
- L'amas de matériaux ne doit jamais excéder trois (3) mètres de largeur, trois (3) mètres de longueur et deux (2) mètres de hauteur.
- L'espace entourant le lieu du feu doit être défriché et tous les matériaux combustibles doivent être gardés à l'écart, afin d'éviter que le feu se propage.
- Le demandeur devra fournir :
 - 4.1 Des moyens adéquats de contrôle et d'extinction;
 - 4.2 Une supervision constante;
 - 4.3 Un accès raisonnable pour les camions d'incendie.
- Les feux doivent être allumés seulement quand les conditions sont propices et sécuritaires, par exemple : des vents de moins de cinq (5) km/h, jamais durant les périodes de sécheresse, etc. Advenant que les conditions se détériorent durant le brûlage, le feu devra être éteint immédiatement.
- Le site sera sujet aux inspections, à partir du temps de la demande de permis jusqu'à la fin de tout brûlage. Si, durant une visite, l'inspecteur croit que le site n'est pas sécuritaire, le feu devra être éteint immédiatement. Faute de quoi, le Service des Incendies sera dépêché sur les lieux pour éteindre le feu.
- Advenant que le Service des Incendies est expédié pour éteindre un feu, toutes les dépenses encourues, qui incluraient la main d'œuvre et les coûts d'équipement, devront être remboursées par le demandeur.

Conditions to be adhered to

- A burn permit will not be issued if the products to be burned include any of the following:
 - 1.1.1 Any material other than the products from such clearing operation
 - 1.1.2 Stumps and/or roots
 - 1.1.3 Logs or branches with a diameter more than ten (10) cm (4 inches).
- The pile of material must never exceed the dimensions of three (3) meters wide, three (3) meters long, and two (2) meters high.
- The area surrounding the fire area must be cleared, and kept clear of all combustible materiel, as to prevent the possible spreading of the fire.
- The applicant shall provide:
 - 4.1 Adequate means of control and extinguishments;
 - 4.2 Constant supervision;
 - 4.3 Reasonable access for Fire Vehicles.
- Fires are to be lit only when conditions promote a safe operation, eg. Winds of less than five (5) km/h, never during a drought period, etc. Should conditions deteriorate while the fire is burning, the fire will be extinguished immediately.
- The site will be subject to inspections, from the time the request is made, until completion of all burning. If, during a visit, the inspector deems the site unsafe, the fire shall be extinguished immediately. Failure to comply will necessitate the Fire Department to be dispatched to extinguish the fire.
- Should the Fire Department be dispatched to extinguish a fire, all expenses incurred, including labour and equipment costs, must be reimbursed by the applicant.

Une fois complété, veuillez remettre la demande de permis à l'Hôtel de ville d'Hudson situé au 481 Main à Hudson.

Once completed, please return the permit application to the Town of Hudson's Town Hall located at 481 Main in Hudson.

Signature du requérant /
Applicant's signature : _____